



Paris, vendredi 12 avril 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/02614**Modifié par l'avis n° FR/2024/02866**

Pris en application :

Décision du DG du 23 novembre 2023 relative aux chômages 2024

Annulation de chômages**Ecluse de Varennes,
Ecluses princ. de la Cave, Vives-Eaux, Coudray****Simple information (Annulation de chômage) (tous les usagers - dans les deux sens)****- à partir du 20/04/2024 à 06:00 au 24/04/2024 à 20:00**

- o Seine à l'amont de Paris (écluse n°1 de Varennes-sur-Seine)
pk 71.200
- o Seine à l'amont de Paris (écluse n°3 de la Cave - Passe de 185m (côté Seine))
pk 101.060
- o Seine à l'amont de Paris (écluse n°4 de Vives-Eaux - Passe de 185m (côté Seine))
pk 115.840
- o Seine à l'amont de Paris (écluse n°7 du Coudray - Passe de 180m (rive droite))
pk 129.740

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés que conformément à la décision de la Directrice et du conseil d'administration de l'établissement Voies Navigables de France ont décidé que les chômages sur l'écluse de Varennes et des écluses principales de la Cave, Vives-Eaux et Coudray prévus du 20 au 24 avril 2024 sont annulés et reportés à une date ultérieure

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Seine-Amont, 2, quai de la Tournelle, 75005 PARIS

Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

Date limite d'affichage :

25/04/2024

Adjoint au chef de l'UTI

Signé

SACHA RYBALTCHENKO